

PÊCHES ET AQUACULTURE

en nouvelles



Comme vous le savez déjà, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), de concert avec le Réseau pêches et aquaculture Québec, a entrepris à l'été 2004 l'analyse du mode de représentation actuel des pêcheurs et des améliorations qui pourraient y être apportées. Une vaste consultation a suivi cet examen à la fin de l'automne 2004, à laquelle ont participé les représentants de plus de 25 associations de pêcheurs présentes sur l'ensemble du territoire du Québec maritime.

Ces deux mesures importantes ont mené à la publication d'un rapport dressé par la firme indépendante Gobeille Ressources humaines inc. Intitulé La structure associative de la pêche commerciale au Québec. Diagnostic et recommandations, ce rapport constitue un document de travail. Il m'apparaît donc essentiel de faire valider son contenu d'abord par celles et ceux qui ont été consultés, en considérant que les recommandations que ce rapport renferme servent de base à la démarche qui nous conduira, je le souhaite ardemment, à la mise en place d'une structure associative plus efficace pour les pêcheurs québécois.

Mot du ministre sur la représentation des pêcheurs au Québec

ce rapport et sur les suites qui pourraient en découler, le cas échéant. À cet égard, vous recevrez de votre association tous les renseignements nécessaires pour prendre part aux séances de consultation. Entre-temps, je vous invite à prendre connaissance du rapport soit par l'entremise de votre association ou en communiquant avec votre direction régionale du MAPAQ.

Je profite également de l'occasion pour vous souhaiter une excellente fin de saison de pêche.

Au mois de septembre prochain, nous entreprenons une seconde tournée de consultation afin de connaître l'opinion du plus grand nombre possible de pêcheurs sur

Le ministre Yvon Vallières prend le pouls du secteur des pêches et de l'aquaculture en Gaspésie

Par
Diane Tremblay,
Direction des communications

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières, a effectué une tournée en Gaspésie, le mardi 26 juillet dernier. Son itinéraire l'a mené de Rivière-au-Renard à Grande-Rivière, trajet au cours duquel il a visité des entreprises et rencontré des acteurs du milieu de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi, les sujets qui ont été au cœur des discussions, outre les

questions halieutiques et aquacoles, sont les biotechnologies marines, la transformation des produits marins et la mise en valeur de l'industrie.

Profitant de son passage dans une région où l'industrie de la pêche et de l'aquaculture domine, le ministre a

confirmé la reconduction du Programme conjoncturel d'appui financier aux entreprises de pêche. Une enveloppe de 400 000 \$ est donc réservée pour soutenir les entreprises touchées par l'effondrement des stocks de morue et

la diminution de certains stocks de crabe des neiges dans le golfe du Saint-Laurent. Cette aide est allouée principalement aux pêcheurs de la Gaspésie, mais aussi à ceux de la Basse-Côte-Nord, région qui est également frappée par les fluctuations de la ressource.

Le ministre a saisi l'occasion pour constater les progrès effectués par l'industrie qui sont attribuables aux appuis financiers accordés par le MAPAQ depuis deux ans. Sur ce point, 3,8 millions de dollars ont été versés pour la réalisation d'une trentaine de projets qui ont suscité des investissements totaux de près de 10 millions de dollars dans la région gaspésienne.

Le ministre Vallières est revenu satisfait de sa tournée en Gaspésie et il compte bien utiliser l'information qu'il a recueillie pour ajuster éventuellement les outils et les modes d'intervention du Ministère à l'égard de la clientèle.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières en compagnie de Pierre-Marie Cotton et de Melvin O'Connor à bord d'un crevettier accosté au quai de Rivière-au-Renard. Photo : Jacques Gratton Photographe



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières rencontre MM. Renaud Samuel, président de l'entreprise Les Pêcheries Marinard Ltée et Marinard Biotech ainsi que Clermont Beaulieu, directeur général de Marinard Biotech. Photo : Jacques Gratton Photographe



Dans les laboratoires de Marinard Biotech à Rivière-au-Renard, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières reçoit des explications de M. Clermont Beaulieu, directeur général de Marinard Biotech et de Mme Renée Blouin, technicienne, sur le procédé d'extraction de chitosane réalisé par l'entreprise à partir de carapaces de crevettes. Photo : Jacques Gratton Photographe



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières a suivi avec intérêt l'information de M. Réjean Allard, président de la SODIM et producteur de moules. Le ministre est entouré de son équipe de travail du cabinet, Mme Diane Fradette, directrice de cabinet, MM. Louis Vallée, sous-ministre adjoint et Frédéric Lagacé, attaché politique. Photo : Michelle Parent MAPAQ

Publié par :
**Le ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation**
Direction des communications

96, montée de sandy Beach, bureau 2.05
Gaspé (Québec) G4X 2V6

Rédactrice en chef :
Comité de coordination :

Diane Tremblay
Julie Boyer, André Dion, Yvon Forest,
Serge Dumas, Alain Desrosiers, Paul Morin

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES
est publié tous les deux mois dans les pages du journal *Pêche Impact*.

SOMMAIRE

2 Qu'est-ce qui influe sur la force d'attachement des moules aux boudins d'élevage ?

Quoi de neuf dans le secteur de la pectiniculture québécoise ?

Un nouveau service conseil en technologie pour l'industrie de la transformation sur la Côte-Nord.

3 Le ministre Yvon Vallières visite l'entreprise Pisciculture des Alléghanys.

Bilan des activités de pêche de la perchaude.

Le Centre de transfert et de sélection des salmonidés : un projet qui se poursuit à Nouvelle en Gaspésie !

4 Nouvelle publication.

Le Corridor international des biosciences du Nord-Est : un groupe d'innovation qui s'intéresse à la mer...

« Conférence internationale en biotechnologie marine » à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 7 au 12 juin 2005.

Québec

Par
Georges Cliche,
Station technologique maricole
des Îles-de-la-Madeleine

Quoi de neuf dans le secteur de la pectiniculture québécoise ?

La réunion annuelle de transfert technologique du programme REPERE II (recherche sur le pétoncle géant à des fins d'élevage et de repeuplement) a eu lieu aux Îles-de-la-Madeleine le 22 mars dernier. Cette réunion permet, chaque année, de faire un bilan de la situation de la pectiniculture québécoise tant à l'égard de la production commerciale que pour ce qui est des activités de recherche-développement (R-D) rattachées à ce secteur.



Les producteurs de même que des représentants des deux paliers de gouvernement, de la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et d'autres organismes engagés dans la R-D ont été invités à participer à cette journée d'information et d'échanges de vues. Les 13 présentations faites au cours de la journée ont porté sur l'approvisionnement en pétoncles juvéniles, les ensemencements, l'élevage en suspension et la situation de la production pectinicole au Québec.

Approvisionnement en pétoncles juvéniles

Le principal problème aux Îles-de-la-Madeleine, en ce qui concerne l'approvisionnement en juvéniles, a trait aux faibles taux de récupération des pétoncles récoltés un an après la mise à l'eau des collecteurs.

En 2004, les travaux de R-D sur la mise au point d'un outil servant à déterminer une période d'immersion qui permettrait de réduire l'abondance des espèces indési-

rables ont donné des résultats prometteurs, tout comme les travaux visant à évaluer une nouvelle méthode pour la mise en prélevage des jeunes pétoncles. En Gaspésie, les résultats obtenus en 2004 confirment le potentiel des deux lieux de captage établis dans le secteur de la baie Tracadigache et dans le secteur de la baie de Gaspé. Sur la Basse-Côte-Nord, la compagnie Pec-Nord continue ses travaux d'amélioration des techniques de production de pétoncles juvéniles en éclosérie.

Ensemencements

En matière d'ensemencement, la prédation constitue un problème majeur sur lequel porte actuellement un effort important de R-D aux Îles-de-la-Madeleine. Les résultats présentés indiquent qu'il n'y a pas de concentration de prédateurs dans les sites ensemencés et que les taux de survie sont élevés 24 heures après l'ensemencement. Durant cette période, les pétoncles ensemencés sont particulièrement vulnérables à la prédation.

Les résultats de travaux sur la modélisation des ensemencements ont également été présentés. Actuellement, le modèle permet, en tenant compte des différents facteurs influant sur la survie des pétoncles, de prédire les taux de survie de ces mollusques trois ans après leur ensemencement.

Élevage en suspension

Les travaux effectués aux Îles-de-la-Madeleine et dans la baie de Gaspé en vue de déterminer les meilleures méthodes d'élevage sont presque terminés. Lorsque les résultats seront publiés, ils aideront les producteurs à opter pour la façon de faire la plus avantageuse économiquement.

Situation de la production pectinicole au Québec

La compagnie Pétoncle 2000 et la compagnie Pec-Nord ont présenté un bilan de leurs activités en 2004. Ce bilan est positif, même s'il reste encore des problèmes à résoudre sur le plan de la production. Une présentation portant sur l'état des stocks de pétoncles aux Îles a permis de constater que la quantité de pétoncles dans les sites ensemencés était nettement plus abondante que celle qui a été relevée dans les sites non ensemencés.

Par ailleurs, ont été exposés les projets auxquels la SODIM a donné la priorité et qui sont soutenus par le fonds de R-D de cet organisme pour l'année 2005. Ces projets portent sur les principaux problèmes qui se posent dans les trois régions maritimes du Québec en matière de pectiniculture.

Enfin, faisant suite aux missions menées en Nouvelle-Zélande et en France (en Bretagne plus précisément), deux présentations ont offert un survol de la situation de la pectiniculture dans ces deux pays.

Le bilan de cette journée est donc très positif puisqu'elle a permis, de façon fort efficace, de mettre à jour les connaissances dans ce secteur et de diffuser cette information aux personnes intéressées.

Les présentations seront disponibles sous peu sur CD-Rom. Pour obtenir plus d'information, on peut communiquer avec M. Georges Cliche, biologiste à la Station technologique maricole des Îles-de-la-Madeleine, par téléphone : (418) 986-4795, poste 225, ou par courriel : georges.cliche@mapaq.gouv.qc.ca

Qu'est-ce qui influe sur la force d'attachement des moules aux boudins d'élevage ?

Par
Bruno Myrand,
Station technologique maricole
des Îles-de-la-Madeleine

Aux Îles-de-la-Madeleine, une équipe de chercheurs s'intéresse à une question qu'ont déjà soulevée les mytiliculteurs du Québec, à savoir ce qui influe sur la force d'attachement des moules aux boudins d'élevage.

La force d'attachement des moules aux boudins d'élevage varie selon les saisons et a une incidence directe sur les risques de dégrappage (chute au fond) qui augmentent dans les périodes où les moules sont plus faiblement fixées au substrat d'élevage. En effet, en été, les moules sont beaucoup plus faiblement accrochées. Au cours de cette période, la manipulation des boudins de moules au moment de la récolte ou encore le mouvement des boudins sous la surface lors des périodes de turbulence peuvent entraîner d'importantes chutes de moules. Ces

chutes sont beaucoup plus importantes dans le cas des boudins de deux ans qui sont remplis de moules prêtes à être récoltées. Ce qui rend ces pertes encore plus fâcheuses, c'est que la plus grande part des coûts de production a déjà été investie pour des moules qui sont perdues peu de temps avant leur récolte ou, encore pire, au moment même où elles sont sur le point de rapporter les revenus espérés.

Entrepris en 2004 et se poursuivant cette année aux Îles-de-la-Madeleine, le projet de recherche vise à mieux comprendre les facteurs qui influent sur l'attachement des moules aux boudins d'élevage. Une meilleure connaissance de l'évolution de la force d'attachement des moules et des principaux facteurs en jeu devrait ainsi permettre de définir des moyens possibles pour réduire les pertes de moules.

Ce projet est réalisé par Mme Andrée-Anne Lachance, de l'Institut des sciences de la mer à Rimouski (ISMER), dans le cadre de ses études de deuxième cycle. Dans la conduite de ses travaux, Mme Lachance est supervisée par M. Bruno Myrand de la Station technologique maricole des Îles-de-la-Madeleine et M. Réjean Tremblay de l'ISMER. M. Jean-Marie Sévigny de l'Institut Maurice-Lamontagne, M. Vladimir Koutitonski de l'ISMER et Mme Emily Carrington de l'Université du Rhode Island sont aussi impliqués activement dans ce projet. La Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), le MAPAQ, le Réseau Aquaculture Québec, le Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture de Pêches et Océans Canada sont au nombre des partenaires financiers de ce projet.



Andrée-Anne Lachance, étudiante à la maîtrise à l'ISMER, en train de mesurer la force nécessaire pour détacher une moule de deux ans à l'aide d'un crochet relié à un dynamomètre.
Photo : Jacques Richard, STMIM

Un nouveau service conseil en technologie pour l'industrie de la transformation sur la Côte-Nord

Par
Yvon Forest,
Direction régionale de la Côte-Nord

À compter de juillet 2005, l'industrie de la pêche pourra compter sur un nouveau service-conseil lié à la technologie des procédés de transformation, qui est le fruit d'une entente entre le Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE), la Direction de l'innovation et des technologies du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et Développement économique Canada.

Un ingénieur spécialisé dans la transformation des produits marins a en effet intégré le CATE de la Côte-Nord, à Sept-Îles. Il se joint aux quatre autres spécialistes du CATE dont la mission est d'aider les PME manufacturières de la région à optimiser leurs procédés de production de même qu'à concevoir et à mettre au point l'outillage et les chaînes de montage pour de nouveaux produits à valeur ajoutée. Il s'associera aussi à l'équipe du Centre technologique des produits aquatiques du MAPAQ à Gaspé.

Pour le MAPAQ, la nouvelle entente représente une voie intéressante pour remplir son mandat quant à fournir un appui technologique à l'industrie de la Côte-Nord. Ainsi, l'industrie de la pêche s'ajoute aux secteurs qui constituaient la clientèle de base du CATE, soit les PME d'usinage, les entreprises minières et métallurgiques et l'industrie forestière. Un tel assemblage peut sembler disparate, mais il s'avère que ces secteurs emploient nombre de procédés et de techniques similaires : chaleur, vapeur, ponts roulants, surfaces antiadhésives, systèmes hydrauliques, lecteurs optiques, broyeurs, filtres et tamis, etc. Le croisement des savoir-faire acquis et éprouvés dans des industries différentes est souvent à la source d'idées originales et d'innovations. C'est le pari que fait le CATE et tout porte à croire que cette approche est promise à un bel avenir. Déjà, le Centre a reçu le mandat d'une entreprise pour analyser la mise au point d'un nouveau procédé mécanique de transformation du crabe. En outre, le nouvel ingénieur s'est joint à une tournée qu'ont effectuée au mois de juillet 2005, dans les usines nord-côtières de transformation des produits marins, des spécialistes des biotechnologies marines, de la valorisation de la biomasse et de la transformation des produits marins. De nouveaux mandats s'ensuivront en vue d'améliorer la séquence temps-mouvement des procédés actuels, d'exploiter les résidus, etc.

L'implantation de ce nouveau service s'inscrit dans les objectifs que le MAPAQ poursuit de façon prioritaire, à savoir favoriser l'accroissement de la productivité et du rendement de l'industrie de la pêche et soutenir le développement de produits à valeur ajoutée dans les régions maritimes. En vertu de l'entente conclue par les trois partenaires, le nouveau service-conseil sera en activité pour une période pilote de trois ans, soit de 2005 à 2008. Sa performance sera évaluée chaque année par les partenaires et par les représentants de l'industrie.

Les entreprises de la Côte-Nord qui désirent recourir à ce service peuvent communiquer avec M. Yvon Forest, directeur à la Direction régionale de Sept-Îles, par téléphone : (418) 964-8521, ou par courriel : yvon.forest@mapaq.gouv.qc.ca

Le ministre Yvon Vallières visite l'entreprise Pisciculture des Alléghanys

Par
Isabelle Bédard,
Direction des communications

L'entreprise Pisciculture des Alléghanys, située à Saint-Damien-de-Buckland dans la région de Bellechasse, a accueilli, le 4 juillet dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. Yvon Vallières, ainsi que la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien.

Tout en étant instructive et agréable, la rencontre entre le ministre, la députée et les propriétaires de l'entreprise avait pour objet de constater l'étendue des travaux de recherche menés par l'exploitation piscicole afin d'assurer le développement durable de ses activités d'élevage de truite arc-en-ciel et d'omble chevalier.

En collaboration avec l'École polytechnique de Montréal et l'Institut de recherche en biologie végétale, Pisciculture des Alléghanys est à la recherche d'une solution afin de mieux traiter les rejets des bassins d'élevage. Pour ce faire, l'entreprise est à tester l'efficacité d'une chaîne de traitement qui éliminerait plus de 85 % du phosphore contenu dans les boues piscicoles.

À l'instar des autres piscicultures québécoises, le projet de Pisciculture des Alléghanys s'inscrit dans la perspective d'une augmentation de la productivité des activités en réduisant au minimum les effets du rejet des eaux usées dans l'environnement.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières et la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, ainsi que le sous-ministre adjoint à la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales, M. Louis Vallée, ont visité les marais filtrants en présence de M. Yves Boulanger, propriétaire de l'entreprise Pisciculture des Alléghanys.
Photo : Clément Allard



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières et la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, ont pu en apprendre davantage sur les premiers stades de vie de la truite avec les explications fournies par Mme Mireille Roy et M. Yves Boulanger, propriétaires de l'entreprise Pisciculture des Alléghanys. Photo : Clément Allard

Le Centre de transfert et de sélection des salmonidés : un projet qui se poursuit à Nouvelle en Gaspésie !

Par
Lucien Poirier,
Direction de l'innovation
et des technologies

Le Centre de transfert et de sélection des salmonidés (CTSS) a acquis en juin dernier la pisciculture de Nouvelle, en Gaspésie; il a ainsi renoncé à son option initiale de mettre en valeur l'ancienne pisciculture de Gaspé et d'utiliser une partie des installations de Nouvelle comme site de sûreté pour y conserver les souches améliorées.

Le CTSS occupait déjà à bail avec la firme Aquiteq une partie des installations de Nouvelle. Des poissons de la souche Rupert y avaient été transférés en 2004 afin de poursuivre un important projet de sélection génétique piloté par



Omble de Fontaine. Photo : Marc Lajoie, MAPAQ

l'Association des aquaculteurs du Québec (AAQ) et la Société de recherche et de développement en aquaculture continentale inc. (SORDAC).

Rappelons que plusieurs régions du Québec, dont les régions maritimes, sont restreintes par les réglementations aux

espèces indigènes pour ce qui est de l'élevage de salmonidés. Cette contrainte majeure oblige les entreprises à produire surtout de l'omble de fontaine. Cependant, les résultats généraux sur le plan de la croissance ainsi que la maturité sexuelle hâtive de l'omble de fontaine ne permettent pas d'offrir un produit possédant les caractéristiques exigées pour le marché de la table, surtout pas à des coûts de production qui rendraient un élevage rentable et compétitif. En conséquence, cette production est très majoritairement destinée au marché de l'ensemencement.

Les activités d'ensemencement s'appuient sur une souche domestique qui n'a pas fait l'objet d'une caractérisation génétique ni d'une sélection servant à améliorer son rendement à l'étape de l'ensemencement.

Or, les poissons d'une souche Rupert ont la particularité d'atteindre une grande taille tout en montrant une maturité sexuelle tardive, ce qui assure la production d'un poisson de grande qualité.

Le CTSS compte poursuivre à Nouvelle les travaux de sélection de cette souche tout en considérant l'évaluation d'autres souches d'omble de fontaine. L'organisme prépare à ce sujet un programme de sélection génétique de l'omble de fontaine et est en voie de recruter un généticien.

Le CTSS continuera à améliorer cette souche de salmonidés selon les besoins de l'industrie et mettra des juvéniles issus de cette sélection à la disposition des producteurs pour qu'ils en fassent la multiplication. Enfin, le CTSS participera également au transfert, à l'échelle préindustrielle, de résultats de recherche en pisciculture.

La conduite du CTSS est assurée par l'AAQ, le Réseau Aquaculture Québec, la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), le Centre québécois de valorisation des biotechnologies, le Centre spécialisé des pêches, le Centre de formation professionnelle L'Envol à Carleton en Gaspésie et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Par ailleurs, la SORDAC est engagée dans les travaux de sélection de la souche Rupert.

Jusqu'à présent, la mise en route du CTSS a bénéficié de l'appui du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), de Développement économique Canada, du Centre local de développement d'Avignon et du MAPAQ. Maintenant que le choix du site est arrêté, les partenaires financiers attendent le dépôt d'un plan d'affaires définitif pour déterminer leurs futures contributions.

Bilan des activités de pêche de la perchaude

Par
Paul Morin,
Direction de l'estuaire et
des eaux intérieures

Au printemps 2005, la mise en œuvre d'un programme de retrait de permis de pêche commerciale à la perchaude a entraîné le retrait de 17 des 36 permis de pêche commerciale au lac Saint-Pierre. Les 18 pêcheurs encore actifs, dont l'un possède deux permis, ont entrepris leurs activités le 10 avril dernier.

À la fin de mai 2005, les débarquements de perchaude totalisaient 18 tonnes métriques (il s'agit de données préliminaires). Les récoltes historiques d'avril et de mai représentent 65 % des débarquements de la saison. Si la courbe des débarquements de la saison 2005 respectait cette tendance, ceux-ci devraient atteindre au lac Saint-Pierre, en 2005, approximativement 27 tonnes de perchaude, et ce, bien qu'un quota de 40 tonnes ait été fixé dans ce secteur de la pêche.

Au cours de la période estivale, les volumes de perchaude prélevés sont minimes, mais une recrudescence des prises est à prévoir en septembre. En été, les pêcheurs s'engagent davantage dans la pêche à l'esturgeon jaune qui est ouverte depuis le 14 juin.

Rappelons que le programme de retrait de permis de pêche commerciale à la perchaude est l'une des mesures mise en place par le gouvernement du Québec pour réduire les prélèvements de cette espèce par la pêche et pour ainsi favoriser la reconstitution du stock tout en maintenant des activités de pêche commerciale viable.

Parmi les autres moyens retenus pour protéger la perchaude notons un meilleur suivi des prélèvements et des stocks et l'établissement d'un plan d'affaires adapté.



Perchaude adulte. Photo : Marc Lajoie, MAPAQ

Le Corridor international des biosciences du nord-Est, un groupe d'innovation qui s'intéresse à la mer...

Par
Julie Boyer,
Direction de l'innovation et
des technologies

Après les États-Unis, le Canada constitue le deuxième pôle biotechnologique au monde et, parmi les provinces canadiennes, le Québec occupe le premier rang dans ce domaine. Le développement des entreprises biomédicales, la recherche sur les gènes humains et l'offre diversifiée de bioproduits ont fait la réputation de la province. Ainsi, en matière de biotechnologies, la côte nord-est de l'Amérique du Nord compte un des groupes les plus innovateurs, dynamiques et diversifiés de la planète : le Québec, les quatre provinces de l'Atlantique et les six États de la Nouvelle-Angleterre comprennent environ 800 entreprises rattachées à ce secteur d'activité. Ils offrent des infrastructures de recherche et de formation sans pareilles et regroupent une impressionnante pléiade de spécialistes.

Plus précisément, c'est au développement et à la mise en valeur de cette grappe industrielle que s'intéresse le Corridor international des biosciences du Nord-Est. Incorporé en 1999, cet organisme dont les activités sont coordonnées par deux représentants par provinces et états membres, a vu le jour à la suite d'une initiative lancée en 1998 à l'occasion de la 23^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de

l'Est du Canada; le siège social de l'organisme se trouve à Fairfield, dans l'État du Maine.

Tout en contribuant à la valorisation de la région, le Corridor soutient le réseautage, la coopération et l'échange de renseignements stratégiques. Depuis le début de l'année 2005, étant donné l'abondance des ressources marines sur son territoire, l'organisme a choisi de s'intéresser au secteur des biotechnologies marines et de l'aquaculture. En mars dernier, à Sherbrooke, le Corridor a tenu un atelier sur la recherche médicale, les biotechnologies marines et l'aquaculture. À cette occasion, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le Centre québécois de valorisation des biotechnologies ont dressé un portrait de l'industrie et présenté les centres de recherche-développement, les établissements d'enseignement et les partenaires financiers liés au secteur des biotechnologies et de l'aquaculture au Québec. En outre, les membres du Corridor ont assisté en avril dernier à l'atelier sur l'élevage de la mye organisé par le MAPAQ, l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) et la

Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et ont visité le Centre de recherche sur les biotechnologies marines. Le Corridor a aussi assuré la représentation du Nord-Est américain à la 7^e Conférence internationale en biotechnologie marine qui a eu lieu à Terre-Neuve en juin dernier.

Dans les régions maritimes du Québec, le déploiement international tout comme le rattachement à des réseaux sont deux éléments clés du développement du créneau commercial associé aux produits de la mer. C'est pour cette raison, entre autres, que le MAPAQ et le MDEIE financent la représentation du Québec au sein du Corridor international des biosciences du Nord-Est.

Pour obtenir plus d'information, visitez le site Internet www.NEBioCorridor.org ou communiquez avec Mme Julie Boyer, à julie.boyer@mapaq.gouv.qc.ca



INTERNATIONAL
NORTHEAST
BIOSCIENCES
CORRIDOR

CORRIDOR INTERNATIONAL DE
BIOTECHNOLOGIE DU NORD-EST

Nouvelle publication

Étude sur les produits fumés

Une nouvelle étude intitulée Industrie québécoise des produits aquatiques fumés. État de la situation et potentiel de développement est publiée par le Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB). L'étude donne un aperçu de l'industrie en question, de ses produits, des technologies employées, de son évolution au cours des cinq dernières années ainsi que de son potentiel de développement.

Vous pouvez obtenir gratuitement une copie de cette étude en vous adressant à Mme Line Méthot, directrice Liaison et veille du CQVB, par téléphone : (418) 657-3855, poste 208, par courriel : line.methot@cqvbc.ca ou en consultant le www.cqvbc.ca

Événement à venir et à surveiller

Le CQVB et le Réseau aquaculture Québec organisent une rencontre technologique sur le sujet de l'aquaculture le 12 septembre prochain, à l'Université Laval.

Une autre rencontre technologique, portant sur les biotechnologies marines, aura lieu à Rimouski, le 27 octobre 2005.

Pour plus d'information, visitez www.cqvbc.ca/activites.htm

« Conférence internationale en biotechnologie marine »

à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 7 au 12 juin 2005

Par
Lucie Beaulieu,
Direction de l'innovation et
des technologies



International Marine Biotechnology Conference
Conférence internationale en biotechnologie marine

Pour la première fois, la Conférence internationale en biotechnologie marine (CIBM) s'est tenue au Canada; elle a eu lieu à St. John's, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, du 7 au 12 juin dernier. Cet événement à grand déploiement qui a pour objet le développement de l'industrie de la biotechnologie marine en était à sa septième présentation; il s'était déroulé auparavant dans différents pays tels que les États-Unis, la Norvège, l'Italie, l'Australie et le Japon.

Le comité organisateur de la CIBM a reçu plus de 400 résumés provenant tant d'établissements de recherche, d'universités et d'établissements de santé reconnus dans le monde entier que de spécialistes des secteurs juridiques, réglementaires et financiers liés à la commercialisation des biotechnologies. Le programme scientifique incluait des sujets aussi spécialisés et variés que la biotechnologie elle-même, l'aquaculture, la biologie marine et l'écologie, la biologie cellulaire et moléculaire, les bioprocédés, la génomique et la protéomique, la biodiversité, la biorestauration, la microbiologie marine, de même que la politique, la morale et la durabilité.

Une séance plénière animée par un membre de la compagnie Ocean Nutrition Canada Ltd., leader en matière de bioprospection, de fabrication et de mise en marché d'ingrédients naturels d'origine marine servant à des applications dans le domaine de la santé, a permis de constater l'ampleur des travaux dans un

secteur en plein essor. Depuis sa fondation en 1997, Ocean Nutrition Canada a d'ailleurs introduit sur le marché de nouveaux bio-ingrédients tels que des concentrés d'oméga-3 d'huile de poisson et des aliments fonctionnels, des systèmes à libération contrôlée pour des biomolécules actives ainsi que des procédés industriels novateurs.

Des porte-parole de différentes organisations étaient également présents afin de promouvoir leurs activités tant de recherche et de développement que de réseautage auprès d'éventuels partenaires. Au nombre de ces porte-parole, notons la présence de délégués de la Pan American Marine Biotechnology Association, du Corridor international des biosciences du Nord-Est et du réseau AquaNet qui encouragent tous l'innovation et l'excellence dans le domaine de la biotechnologie. De plus, la participation de représentants d'entreprises et d'universités québécoises ainsi que de plusieurs membres du Regroupement des expertises en biotechnologie marine de l'Est du Québec (REBMEQ) a permis d'établir des relations fructueuses et des échanges de renseignements pertinents avec d'autres organismes qui soutiennent également la valorisation de la biomasse marine.

Ainsi, la coopération et la coordination d'activités liées aux biotechnologies marines, comme la tenue de la CIBM, contribuent à affermir les efforts de recherche et de développement dans ce domaine d'activité particulier. De telles activités sont d'un intérêt stratégique pour l'économie des régions maritimes comme pour tous les acteurs de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales.